

**FICHE 1  
PIÈCES JUSTIFICATIVES**

Conformément à la note de service départementale du 04 novembre 2024, les disponibilités sont accordées pour 1 année scolaire et peuvent ensuite être renouvelées dans les conditions prévues ci-après.

<b>DISPONIBILITE ACCORDEE SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE</b>		
<b>MOTIF</b>	<b>DUREE TOTALE MAXIMUM</b>	<b>PIECES JUSTIFICATIVES CONDITIONS PARTICULIERES</b>
Études ou Recherches	6 années	Certificat de scolarité pour l'année sollicitée <b>Courrier motivé (uniquement pour une 1<sup>ère</sup> demande)</b>
Pour créer ou reprendre une entreprise au sens de l'article L-351-24 du code du travail	2 années	Attestation récente de création <b>Courrier motivé (uniquement pour une 1<sup>ère</sup> demande)</b>

<b>DISPONIBILITE DE DROIT</b>		
<b>MOTIF</b>	<b>DUREE</b>	<b>PIECES JUSTIFICATIVES CONDITIONS PARTICULIERES</b>
Exercer un mandat d'élu local	Durée du mandat électif	Attestation d'élu ou tout document permettant de justifier de l'élection
Se rendre en outre-mer ou à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou plusieurs enfants	6 semaines maximum par agrément	Agrément délivré par un service de l'Ase
Soins : - au conjoint - à un enfant - à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave ou atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne	Renouvelable tant que la présence d'une tierce personne est justifiée	Copie du livret de famille ou du PACS Certificats médicaux récents
Élever un enfant de moins de 12 ans	Renouvelable jusqu'aux 12 ans de l'enfant	Copie du livret de famille
Suivre son conjoint ou son partenaire pacsé lorsque celui-ci doit établir son domicile dans un lieu éloigné pour des raisons professionnelles	Renouvelable sans limitation, tant que la condition est remplie	Copie du livret de famille ou copie du PACS Attestation récente d'emploi du conjoint dans un autre département